

Image not found or type unknown



reprise d'entreprise et maintien de salaire

Par **philippe34**, le **05/07/2009** à **11:00**

Bonjour, je travaille actuellement dans une grosse structure qui désire effectuer un plan social, je suis dans cette entreprise depuis un peu plus d'un an. je serai désireux de me mettre à mon compte en reprenant une société existante, je voudrai savoir s'il existe une solution ou je pourrai par exemple faire un départ volontaire, et bénéficier d'un maintien de salaire pendant une certaine période peut être par les assedic ?

Merci de me répondre.